

Caractéristiques de la baignade

Nom : Plage de Marinella
Commune : Anglet
Département : Pyrénées-Atlantiques
Région : Aquitaine
Responsable Opérationnel : Directeur Général des Services (DGS)
Période d'Ouverture : 08/06 au 05/11
Heures de surveillance : 12h00 à 18h00 du 08 juin au 30 juin et du 28 août au 29 octobre / 10h30 à 19h00 du 01 juillet au 27 août / 12h-17h du 30 octobre au 5 novembre
Fréquentation estimée de la plage: 1700 pers. / jour

Qualité de la zone de baignade

Année	2019	2020	2021	2022
Classement				
	Excellente qualité		Qualité suffisante	
	Bonne qualité		Qualité insuffisante	

Aucune fermeture administrative au cours de ces 4 dernières années suite au contrôle ARS
 Fermetures préventives par la Ville d'Anglet en 2022 4 jours liées à une forte pluviométrie/crue de l'Adour.

Schéma de la zone de baignade



Légende

- Zone de baignade
- Parking gratuit

Informations pratiques

Poste de secours: oui
Douches/toilettes: oui
Point eau potable : oui
Poubelles : oui
 Bars, restaurants

Situation géographique et **vulnérabilité de la zone de baignade uniquement par temps de pluie**



Légende

- Cours d'eau
- Zone de baignade
- Pollution par les baigneurs
- Niveau d'impact de la source de pollution**
- Risque faible
- Risque modéré
- Risque significatif

Inventaire des sources de pollution et mesures de gestion

Sources	Risque	Procédure	Gestion Ville d'Anglet
Adour pour un débit de crue (> 500 m ³ /s)	Modéré	- Modèle de gestion prédictive	Fermeture préventive de la zone de baignade jusqu'à retour à la normale (contre-analyses)
Adour pour un débit moyen (158 m ³ /s)	Faible	- Analyses des facteurs impactant: conditions océano-météorologiques, réseau d'assainissement et débit de l'Adour	Qualité de l'eau non conforme signifiée aux baigneurs par un drapeau violet
Fréquentation de la zone de baignade	Faible	Estimation de la fréquentation de la zone de baignade	